

Initiales du président

Initiales de la directrice

No. de la
résolution
ou annotation

Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École des Cavaliers

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES-PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS
ÉCOLE DES CAVALIERS

Procès-verbal de la quatrième séance du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2019-2020 tenue le 27 janvier 2020 à 18h30, à l'École des Cavaliers.

SONT PRÉSENTS

Mesdames

Anne-Marie Beaulieu	Parent
Claudine Clément	Enseignante
Julie Foster	Parent
Christine Pichette	Parent

Messieurs

Richard Bilodeau	Parent
Jean-Sébastien Racine	Parent
Marc Rousson	Classe principale, service de garde

PARTICIPENT ÉGALEMENT

Mesdames

Catherine Dubuc	Directrice
Hélène Robert	Membre de la communauté

SONT ABSENTS

Mesdames

Dominique Pilon	Enseignante
Nancy Boudrias	Membre de la communauté
Marie-Chantal Rouleau	Enseignante
Monsieur Patrice Héroux-Mailhot	Enseignant

1. PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le président accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h35.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président fait la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Monsieur Jean-Sébastien Racine, appuyée par Madame Christine Pichette, d'adopter l'ordre du jour avec les changements suivants.

Ajout du point 11.5 : Don de Photomania

<p>Initiales du président</p> <p>-----</p> <p>Initiales de la directrice</p>	<p>Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers</p>
--	---

Adoptée à l'unanimité.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 9 DÉCEMBRE 2019

Il est proposé par Madame Julie Foster, appuyée par Monsieur Richard Bilodeau, d'adopter le procès-verbal du 9 décembre 2019 avec les modifications proposées.

Adoptée à l'unanimité

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Aucun suivi

5. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune intervention du public

6. MOT DU PRÉSIDENT

Monsieur Richard Bilodeau souhaite la « Bonne année » à tous.

7. MOT DE LA DIRECTION

Madame Catherine Dubuc informe les membres concernant les sujets suivants :

- Retour de Madame Chantale Gagné à son poste de directrice adjointe.
- Mme Émilie Lynes, enseignante en musique, quittera pour son congé de maternité le 14 février 2020. Monsieur Simon Rivet prendra la relève.
- Les élèves des classes spécialisées auront 2 ateliers d'arts et des activités sportives à l'heure du dîner en collaboration avec l'organisme « Dimension sportive et culturelle ».
- Les élèves de 1^{re} secondaire, voie générale, fréquenteront l'École des Tournesols pour l'année scolaire 2020-2021.
- Le carnaval de l'école aura lieu le vendredi 28 février.
- La 2^e étape se terminera le 28 février. Le bulletin sera transmis au parent au retour du congé de mars.
- L'école a reçu plusieurs inscriptions du préscolaire 5 ans pour la prochaine année scolaire. Déjà 4 classes sont complètes.
- La réinscription pour les élèves fréquentant déjà l'école aura lieu à partir du 12 février 2020.

8. MOT DES ENSEIGNANTS

Aucun sujet.

Initiales du président ----- Initiales de la directrice	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers
---	--

9. MOT DU SERVICE DE GARDE

Monsieur Marc Rousson souligne les points suivants :

- Les parents du SDG peuvent circuler au rez-de-chaussée lorsqu'ils viennent chercher leur enfant après les classes. Aucun parent ne devrait monter à l'étage.
- La période d'inscription pour les journées pédagogiques du mois de février est en cours.

10. MOT DE L'OPP

Madame Hélène Robert souligne qu'environ 85 % des élèves commandent la pizza.

11 DÉCISIONS

11.1 Dépense pour les vélos

La flotte de vélos de l'école doit recevoir l'entretien nécessaire afin de garder les vélos en bon état et assurer la sécurité des élèves. Le montant de la soumission effectuée auprès de Vélozophie s'élève à 1 737,90\$, avant les taxes. La compagnie viendra effectuer l'entretien des vélos à l'école.

- **CONSIDÉRANT** que la demande de prix effectué correspond aux besoins de l'école ;
- **CONSIDÉRANT** que la flotte des vélos de l'école doit recevoir un entretien annuel;
- **CONSIDÉRANT** que la dépense sera imputée aux revenus des campagnes de financement ;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Christine Pichette, appuyé par Monsieur Jean-Sébastien Racine, il est résolu à l'unanimité ;
- **D'APPROUVER** la dépense et de l'imputer aux revenus des campagnes de financement.

11.2 Activité sportive - athlétisme

Madame Catherine Dubuc explique l'ajout de l'activité « Athlétisme » pour les élèves du 3^e cycle. C'est une activité que les élèves apprécient énormément. Un groupe d'environ 25 élèves pourront participer à la compétition qui se déroulera à l'École secondaire Mont-Bleu au mois de juin. Le coût de l'activité est de 55\$ (inscription, entraînement et gilet inclus). Les parents sont responsables du transport de leur enfant pour l'activité. La sélection s'effectuera selon le principe du « Premier arrivé, premier choisi ».

CE #1920-25

CE #1920-26

Initiales du président ----- Initiales de la directrice	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers
---	--

- **CONSIDÉRANT** que l'article 87 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, donne au conseil d'établissement, le mandat d'approuver la programmation des activités proposées par la direction;
- **CONSIDÉRANT** que le conseil d'établissement peut exiger une contribution financière de la part des utilisateurs de ce service, conformément à l'article 91, 1^{er} par. de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, et que ces revenus tout comme ces dépenses s'ajoutent au budget de l'école;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Monsieur Richard Bilodeau, appuyée par Madame Anne-Marie Beaulieu, il est résolu à l'unanimité;
- **D'ADOPTER** l'activité d'athlétisme, la sortie et les coûts demandés aux parents.

CE #1920-27

11.3. Grille-matières 2020-2021

La grille-matières est présentée suite à une consultation auprès des membres du personnel. Le statu quo est proposé pour la prochaine année scolaire.

- **CONSIDÉRANT** que l'article 86 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, donne au conseil d'établissement de l'école des Cavaliers, le mandat d'approuver la répartition du temps alloué à chaque matière obligatoire ou à option proposée par la direction d'école;
- **CONSIDÉRANT** que la proposition de la direction a été élaborée avec la participation des enseignants, conformément à l'article 89 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*;
- **CONSIDÉRANT** les besoins des élèves de l'école;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Claudine Clément, appuyé par Monsieur Marc Rousson, il est résolu à l'unanimité;
- **D'APPROUVER** la répartition du temps alloué à chaque matière obligatoire ou à option telle que proposée par la direction pour l'année scolaire 2020-2021.

CE #1920-28

11.4. Photos scolaires

Photomania propose la date du 5 octobre 2020 pour les photos scolaires.

- **CONSIDÉRANT** que les membres du conseil d'établissement souhaitent que des photos scolaires soient prises ;

<p>Initiales du président</p> <p>-----</p> <p>Initiales de la directrice</p>	<p>Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers</p>
--	---

CE #1920-29

- **CONSIDÉRANT** que la compagnie Photomania offre ses services pour la journée du 5 octobre 2020 ;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Christine Pichette, appuyé par Madame Julie Foster, il est résolu à la majorité ;
- **DE CHOISIR** la compagnie Photomania pour prendre les photos scolaires de l'année 2020-2021.

11.5. Don Photomania

Le conseil d'établissement de l'École des Cavaliers a reçu un don de 1 144\$ de la part de la compagnie « Photomania ».

- **CONSIDÉRANT** que le don reçu ne lie aucunement l'école à cette compagnie ;
- **CONSIDÉRANT** que le don recueilli sera investi pour le soutien pédagogique des élèves ;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Anne-Marie Beaulieu, appuyée par Monsieur Richard Bilodeau, il est résolu à l'unanimité;
- **D'ACCEPTER** le don et de mandater Madame Catherine Dubuc, directrice de l'école, à utiliser les fonds à des fins pédagogiques.

12. INFORMATIONS

12.1. Information du Comité de parents

Monsieur Jean-Sébastien Racine partage les informations du comité.

- La rencontre s'est bien déroulée.
- La Marché d'hiver des élèves de 5^e année a été mentionné dans la section des « Bons coups ».
- La présentation des taux de diplomation a été réalisée.
- La calendrier 2021-2022 circulera d'ici les prochaines semaines pour une adoption d'ici juin 2020.

12.2. Information du Comité EHDA

Aucune information

12.3. Campagne de financement 2019-2020

Madame Catherine Dubuc informe les membres du conseil d'établissement qu'il ne sera pas possible de réaliser la campagne de financement des billets de tirage ce printemps considérant les délais dans la réalisation du

Initiales du président ----- Initiales de la directrice	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers
---	--

projet « Terrain synthétique ». Les membres échangent sur la possibilité de réaliser une autre campagne de financement. Suite aux discussions, les membres préfèrent attendre à l'année prochaine pour une nouvelle campagne de financement.

13. VARIA

Aucun sujet

14. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Monsieur Jean-Sébastien Racine que la séance soit levée à 20h00.

La prochaine rencontre aura lieu le 16 mars 2020 à 18h30.

Richard Bilodeau
Président

Catherine Dubuc
Directrice